Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 10 (1898)
Heft: 2

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FAITS DIVERS

La Société genevoise de photographie organise pour le 16 mars prochain une grande soirée de projections avec intermèdes musicaux. Cette séance aura lieu à 8 heures du soir au Casino de Saint-Pierre. Prix de la carte : 50 cent. (on trouve des cartes au bureau de la *Revue*, 40, rue du Marché).

Deux membres de la Société genevoise de photographie, MM. Gilli et Guitton, ont obtenu des médailles à l'Exposition de Vesoul et au concours ouvert par le journal *La Vie française*. Nos félicitations.

Programme du Vingt-deuxième Concours du « Journal des Voyages ». — Deuxième trimestre 1897,

Le motif proposé est le suivant : *Coin de rempart ou de fortification*. Voir pour tous détails ou conseils relatifs à ce concours, le N° 56, du 26 décembre.

Les Expositions photographiques en 1898.

Les amateurs de participation aux expositions auront de quoi satisfaire leur passion cette année. Nous donnons ici un aperçu des expositions annoncées jusqu'à présent :

Janvier. IIme Exposition internationale de la Société photographique de Blairgewie (Ecosse).

Janvier-février. Exposition internationale de la Société photographique de Calcutta.

— Exposition internationale de la Société photographique d'Edimbourg.

Avril. Exposition d'art photographique de l'Association belge de photographie (25me anniversaire).

Avril-mai. Exposition internationale, au Cristal Palace, organisée par la Société photographique de la Grande-Bretagne.

Avril ou mai. Vme Exposition d'art photographique du Photo-Club de Paris.

Mai. IIme Exposition de la Société lorraine de photographie.

Septembre. Exposition internationale pour amateurs à Hambourg.

— Exposition photographique et scientifique à Dusseldorf.

— XLme Exposition annuelle de la Société photographique de la Grande-Bretagne.

Octobre. — Salon photographique de Londres.

(L'Objectif.)

Concours de négatifs.

La Société pour le Développement de Vevey et ses environs serait disposée à acheter un certain nombre de clichés, soit négatifs sur verre, reproduisant des sites, monuments et scènes diverses de Vevey et de ses environs immédiats.

Elle fait appel, dans ce but, aux professionnels et aux amateurs.

Elle achèterait les clichés qu'elle aurait jugés les meil-

leurs et les plus propres à la reproduction en phototypie, aux prix suivants :

Ceux de	8 × 8	ou 9 × 12 cm.	.	Fr. 1
	12 × 16	13 × 18 »	.	» 3 à Fr. 3 50
	18 × 24	. . . . .	.	» 6
	24 × 30	27 × 33 »	.	» 10

Les clichés présentant un intérêt ou des qualités hors ligne pourront être l'objet d'une rémunération spéciale.

Les clichés devront être inédits.

Les négatifs ne devront être ni vernis ni retouchés.

Chacun des clichés sera représenté par une épreuve sur papier au chlorure d'argent (albuminé ordinaire, celloïdine. citrate, etc., etc.), montée sur carton.

Ces épreuves devront parvenir, franco de port, à la Société, le 30 juin 1898 au plus tard ; après le concours, elles seront retournées à l'expéditeur sans frais pour ce dernier.

L'exposition en aura lieu dans un local désigné par la Société ; les concurrents dont les photographies auront été choisies, devront envoyer les négatifs à la Société ; ces négatifs — qui seront l'objet des soins les plus minutieux — seront encore examinés au point de vue des qualités nécessaires à l'obtention des planches phototypiques, et ceux qui justifieront, à cet égard, le choix du jury seront acquis définitivement aux conditions citées plus haut.

Société pour le Développement de Vevey et ses environs :

Le président, H. Martin, Dr.

Le Secrétaire, Edmond de la Harpe.

Toute correspondance au sujet de ce concours doit être adressée au *Bureau de renseignements, 21, quai Perdonnet, Vevey.*